



Extrait du RUE Doc

<http://rue-doc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article177>

BEF Barentin-Rouen droite

Les énoncés langagiers : appropriation par des professeurs documentalistes

- Animation du réseau des professeurs documentalistes - Support & productions des journées de bassin 2016 -

Date de mise en ligne : lundi 27 juin 2016

EEDoc
AGS

Copyright © RUE Doc - Tous droits réservés

Pour cette deuxième journée de bassin, nous avons choisi volontairement de ne proposer qu'une seule thématique d'atelier aux collègues (et un autre libre en fonction de leurs besoins) afin de les sensibiliser aux énoncés langagiers. Ceux-ci n'avaient pas retenu leur attention lors de la première journée de bassin en février 2016.

Il nous paraît, en effet, essentiel de leur faire connaître cette technique d'analyse à travers l'énoncé langagier pour poser un nouveau regard sur le contenu des séances pédagogiques et de mieux articuler les représentations de l'élève et l'apport de savoirs. Cette démarche peut permettre, par conséquent, de revoir l'élaboration des cours dans la mesure où parfois l'insatisfaction émerge dans la tenue de certaines séances. Une remise en question de nos postures pédagogiques peut aussi être au centre de nos interrogations voire de nos [incertitudes](#). Une décentration est nécessaire si nous voulons former nous-mêmes des élèves réflexifs.

1. Mise en oeuvre du protocole pour le recueil d'énoncés langagiers

En amont de cette deuxième journée, nous avons proposé à des [membres du groupe académique des professeurs documentalistes de Rouen](#) de faire passer des énoncés langagiers à leurs élèves selon un protocole identique (dans la mesure de leurs possibilités). Cinq collèges et un lycée de l'académie de Rouen ont ainsi participé à cette mise en oeuvre pour construire un recueil d'énoncés langagiers le plus représentatif possible.

Les modalités pour le recueil ont été définies collégalement par les six membres du groupe : interroger six élèves par niveau (au minimum), noter le plus précisément possible la réponse de l'élève (y compris les soupirs, la gestuelle de l'élève, etc... ou si ce dernier ne savait pas). Il fallait aussi préciser le contexte de passage pour le recueil. Il est en effet important de savoir qui a fait passer le questionnaire (professeur documentaliste, assistant d'éducation, autre personne) et dans quel contexte (temps du midi, heure de permanence...).

Les quatre questions sont posées à l'élève :

1/ Qu'est-ce qu'un élève autonome ?

2/ Qu'est-ce qu'un bon site web ?

3/ Qu'est-ce qu'un document ?

4/ Qu'est ce qu'un auteur ?

En pratique, en fonction des établissements scolaires, la mise en oeuvre de ce protocole a été modifiée selon le contexte. Finalement, ces différences permettent aux collègues du BEF Barentin-Rouen droite d'avoir des pistes de mise en oeuvre pour leur propre établissement et selon leur contexte.

2. Analyse des recueils d'énoncés langagiers

Une compilation des réponses par établissement est proposée aux collègues pour le dépouillement selon quatre étapes à respecter.

Étape 1 : Avant de distribuer les recueils, les membres du groupe rédigent la réponse attendue. Ils ont la possibilité de proposer des réponses différentes en fonction du niveau (collège / lycée ou cycle 3 et cycle 4...).

Étape 2 : À partir des recueils, ils décident d'un protocole de dépouillement et rédigent en quelques lignes leur méthode.

Étape 3 : Une fois le dépouillement effectué, ils en dégagent 1 à 3 obstacles d'apprentissage.

Étape 4 : Est-ce que cette analyse modifie leur perception de ce que savent les élèves ? Ils notent brièvement les éléments de leur réflexion.

Un seul énoncé langagier n'a pas été choisi pour ces ateliers : « qu'est-ce qu'un élève autonome ? ». Nous avons

questionné les collègues sur ce « non-choix ». La réponse donnée est la suivante « l'autonomie est une finalité de nos actions ou encore plus attachée à notre quotidien ». Les collègues auraient préféré la question suivante : « qu'est-ce qu'un élève autonome en recherche d'information ? ».

2.1. Qu'est-ce qu'un bon site web ?

Deux groupes ont travaillé sur l'analyse de cette question.

Groupe 1 (8 collègues de collège et 1 issu de lycée)

L'analyse se fonde sur cinq étapes.

Étape 1 Rédaction d'une définition commune de la réponse attendue

Niveau collège : Je trouve facilement une information sûre.

Niveau lycée : Je trouve facilement l'information pertinente

Avec trois composants : structuré, fiable, pertinent.

Étape 2 Mise en place d'un protocole de dépouillement et rédaction de la méthode retenue.

Après lecture commune et générale, le groupe a listé les grands thèmes abordés dans les énoncés des élèves pour les regrouper en 18 thématiques. Un document commun centralise l'ensemble des réponses comptabilisées.

Étape 3 Liste des obstacles d'apprentissage issus du dépouillement.

Trois obstacles sont retenus :

- ▶ les élèves privilégient ce qu'ils qualifient d'information bonne et/ou vraie à l'information pertinente.
- ▶ les élèves préfèrent la quantité d'informations au croisement des sources
- ▶ Les élèves semblent préoccupés par la sécurité/protection informatique

Étape 4 Ce qui modifie notre perception en tant que professeur documentaliste de ce que savent les élèves.

- ▶ Il y a confusion entre l'outil et son usage.
- ▶ Le groupe a été interpellé par le fait que les élèves se préoccupent de la sécurité informatique
- ▶ Le nombre de « je ne sais pas »

Une autre question est envisagée en remplacement de celle d'origine : « pour quelles raisons choisis-tu un site web plutôt qu'un autre ? »

Groupe 2 (6 collègues dont 1 issu de lycée)

L'analyse se fonde sur cinq étapes.

Étape 1 Rédaction d'une définition commune de la réponse attendue

Les collègues se sont interrogés sur le fait de rédiger la réponse élève attendue ou la réponse savante en info doc.

Le groupe a finalement écrit ce qui ressemble à une définition « élève » attendue sans différence entre le niveau collège et lycée.

Définition : un site pertinent, fiable, visible (accessible) et lisible.

Une distinction sur la définition attendue en fin de cycle 3 s'arrête aux termes de pertinent et fiable. Les deux autres termes sont attendus en fin de cycle 4.

Étape 2 Mise en place d'un protocole de dépouillement et rédaction de la méthode retenue

Le groupe répartit les questionnaires : un par personne avec comme tâche, le relevé des mots-clés en les rangeant dans des thématiques définies au préalable grâce à la définition attendue.

Il y a aussi une séparation entre le cycle 3, 4 et le lycée. Une mise en commun des occurrences les plus fréquentes est effectuée.

Étape 3 Liste des obstacles d'apprentissage issus du dépouillement

La question d'origine aurait pu être plus ciblée avec « site fiable, pertinent » car la question donnée au départ contenant l'adjectif « bon », les réponses sont plus larges et floues. Cette question ne permet donc pas de relever de façon certaine un obstacle épistémologique précis. Tout de même, un obstacle se dessine autour de l'imprécision de langage et une vision parcellaire de la réponse.

Étape 4 Ce qui modifie notre perception de ce que savent les élèves

Le groupe s'est étonné de l'ensemble des réponses. Des pistes pédagogiques sont proposées pour des séances envisagées :

1/brainstorming autour de la question pour faire ressortir l'ensemble des critères définis par le professeur documentaliste (faire émerger les notions de pertinence et fiabilité).

2/recueil d'énoncés langagiers sur la fiabilité, la pertinence et après analyse, mise en évidence des éventuels obstacles pour construire une séance sur ces notions.

3/séance sur l'identité numérique, la protection de sa personne et de ses données.

Autre question envisagée en remplacement de celle d'origine : « comment choisis-tu un site quand tu fais une recherche ? ».

2.2. Qu'est-ce qu'un document ?

Groupe 3 (5 collègues de collège et 2 issus de lycée)

L'analyse se fonde sur cinq étapes.

Étape 1 Rédaction d'une définition commune de la réponse attendue

Niveau collège cycle 3 : un support plus une information écrite par un auteur

Niveau collège cycle 4 : même définition mais en approfondissant les notions d'auteur et d'information

Niveau lycée : en plus la notion d' autorité et l'instabilité

Étape 2 Mise en place d'un protocole de dépouillement et rédaction de la méthode retenue.

Après lecture commune et générale, le groupe a différencié les niveaux (cycle 3, cycle 4, lycée) et le tri en fonction des thématiques (selon les réponses des élèves) : je ne sais pas, réponse floue avec des questionnements, des éléments de définitions (information, renseignement, se documenter, support), des exemples

Étape 3 Liste des obstacles d'apprentissage issus du dépouillement

Trois obstacles sont retenus :

- ▶ le manque de maîtrise de la langue française
- ▶ pas de représentation complètement erronées
- ▶ flou dans les notions. Les élèves citent très souvent des exemples au lieu définir

Étape 4 Ce qui modifie notre perception en tant que professeur documentaliste de ce que savent les élèves

Au regard des réponses, il y a peu d'évolution en fonction des niveaux sur la définition. Plus le niveau de classe augmente (de la 6ème au lycée), il y a de moins en moins d'élèves qui répondent qu'ils ne savent pas ou donnent une réponse floue. Dans les éléments de définition, l'information est omniprésente. Pour le niveau lycée, les exemples sont plus nombreux et les lycéens intègrent le support numérique. Il n'y a pas de hors-sujet.

2.3. Qu'est-ce qu'un auteur ?

Groupe 4 (3 collègues de collège et 3 issus de lycée)

L'analyse se fonde sur cinq étapes.

Étape 1 Rédaction d'une définition commune de la réponse attendue

Niveau collège cycle 3 : personne qui écrit, qui publie

Niveau collège cycle 4 et lycée : personne qui est responsable de ses créations et de ses actes

Étape 2 Mise en place d'un protocole de dépouillement et rédaction de la méthode retenue.

Après lecture commune et générale, le groupe a différencié les niveaux et repéré les réponses communes et différentes. Un relevé des hésitations, des doutes et des évidences est effectué.

Étape 3 Liste des obstacles d'apprentissage issus du dépouillement

D'une manière générale, les définitions apportées par les élèves sont très restrictives, limitées à la notion d'oeuvre littéraire, de création artistique. La pluralité de la notion d'auteur n'est pas acquise. La notion de responsabilité n'apparaît pas en collège. L'auteur est vu comme une personne masculine : « c'est celui-qui... », « c'est un écrivain ». Les élèves ne se perçoivent pas comme des auteurs potentiels (peut-être est-ce lié à la question posée ?). L'auteur est considéré par quelques élèves (5 occurrences) comme une personne un peu à part : « qui ne dit pas de mots grossiers » pour un élève de 4ème, « quelqu'un qui est cultivé et qui sait réfléchir » pour un élève de seconde. L'auteur a un statut sacré.

Étape 4 Ce qui modifie notre perception en tant que professeur documentaliste de ce que savent les élèves

Pour le groupe, il n'y a pas vraiment de surprise sur les représentations des élèves. L'auteur est une personne qui écrit. On perçoit dans les réactions de certains élèves que la réponse est évidente pour eux : rire, agacement... En revanche, la notion de publication est inexistante en collège mais apparaît pour le niveau Terminale. La notion d'auteur n'est pas acquise par tout le monde (5 à 6 élèves doutent sur la définition qu'ils doivent donner). La définition d'auteur évolue peu entre la 6ème et la 3ème.

3. Bilan de la journée de formation

La journée se termine par un vif sentiment d'investissement dans ces dépouillements à la fois par les collègues présents et par les animatrices. Même si le temps a manqué pour construire des situations d'apprentissage issues de ces analyses, les collègues ont apprécié de s'interroger et de se questionner alors que pour la première journée de bassin cet atelier sur l'énoncé langagier n'avait retenu l'attention d'aucun groupe.

Des échanges oraux ont eu lieu en fin de journée permettant aux collègues de formaliser leur ressenti quant à la découverte de certaines représentations chez les élèves et de les différencier de savoirs attendus en contexte scolaire, avec aussi l'envie de varier les situations à construire.